

Procès verbal du conseil d'école n°2

mardi 5 mars 18h00

Présents :

-équipe enseignante : Béatrice Fréring-Mainsel, Anne Ducreux, Béatrice Fanget (directrice)

-mairie :Cédric Loubet (Monsieur le maire), Christine Brault, Annabelle Cluzel et Noël Giraud (élus municipaux), François Coutenson (responsable service enfance)

-représentantes de parents d'élèves : Anne Barbieri-Soulhiard, Ophélie Servanton, Julie Ricord, Sandrine Mourier, Cécile Etienne et Emilie Ramond

-DDEN : Martine Brunon

Excusés : Jean-Christophe Béal (Inspecteur de l'Education nationale), Stéphanie Chirouze et Emma Bonnet (Professeurs des Ecoles), Jordan Chapelon (Titulaire Remplaçant rattaché à l'école)

Pour rappel : le conseil d'école n°3 aura lieu le vendredi 7 juin à 18h00.

Mairie

1- Bilan à l'issue de la période hivernale suite à la rénovation énergétique

Il y a eu une phase de réglage et d'ajustements : les deux ventilations réglementaires posées au-dessus de chaque fenêtre (dans les classes cp-ce2, ce1-ce2 et la petite salle) occasionnaient des courants d'air responsables d'un inconfort et d'une baisse sensible des températures. Le nécessaire a été fait par la mairie afin de retrouver un confort thermique et atteindre les 19 degrés réglementaires.

2-Questionnements autour du temps de pause méridienne et du temps de cantine

En préambule, la directrice rappelle que la restauration scolaire est un service public facultatif organisé par la municipalité et que la surveillance durant le temps de cantine est placée sous la responsabilité de la commune. Quant au taux d'encadrement, elle précise que la restauration scolaire est une activité non soumise à la réglementation des accueils collectifs de mineurs. Les conditions d'encadrement sont ainsi laissées à l'appréciation des organisateurs.

Mme Fanget note que de façon récurrente, lorsque l'équipe enseignante accueille les élèves qui ont déjeuné à la cantine, elle est dépositaire de conflits, comportements, gestes inappropriés sur le temps de pause méridienne. La directrice demande à ce que pour tout comportement et/ou geste inapproprié, les parents des enfants concernés soient informés

via un mot avec un en-tête officiel de la mairie et/ou par mail par M. Coutenson qui précise que des mesures ont été prises pour prévenir les conflits, gestes et /ou comportements inappropriés : depuis lundi 4 mars, une dizaine d'élèves ont des places définies dans la salle de cantine.

Les parents d'élèves ont souhaité aborder plusieurs autres points :

-les procédures concernant l'hygiène alimentaire : M. Coutenson note que le prestataire cantine Ethic Table est une structure de réinsertion soumise à de strictes normes européennes. Les températures sont systématiquement prises en sortie de glacière et avant de servir les plats. Il est arrivé une fois qu'un employé oublie de mettre les plaques tactiles sur les glacières.

-une demande de clarification concernant les règles à la cantine : Mme Brault rappelle que les enfants sont incités à manger pour goûter mais qu'aucun enfant n'est privé de dessert s'il ne termine pas son entrée et/ou son plat chaud.

Les parents d'élèves suggèrent l'idée d'une affiche ou flyer transmis aux parents et affichés à la cantine idéalement co construit avec les enfants rappelant les règles du « vivre ensemble » à la cantine. M. Coutenson a pris en compte cette demande.

-un retour sur le courrier adressé aux parents d'élèves : les parents d'élèves rappellent que même avec l'expérimentation d'une pause récréative avant et/ou après le déjeuner, ce temps de pause méridienne reste globalement un temps qui ne permet pas aux enfants de se décontracter, les enfants restant 1h15 environ à table sur les 1h45 de pause méridienne (11h45-13h35). Mme Brault précise que les mardis et jeudis qui sont les jours de « forte affluence », il y a 3 encadrants pour les élèves de l'école élémentaire.

-une demande concernant l'absence de serviettes : depuis le COVID, M. Coutenson et Mme Brault confirment que les enfants de l'école élémentaire n'ont pas de serviette à table. Les parents d'élèves proposent l'idée d'une serviette de table fournie par les parents que chaque enfant emporterait à 11h45 et rapporterait à 13h35 puis en fin de journée à la maison. Dans le cadre des ateliers couture, une petite pochette de rangement pour la serviette de table pourrait même être réalisée.

Pour conclure sur ce point, la directrice relève l'importance de communiquer et d'avoir des échanges fructueux, ce qui a été le cas lors de ce temps d'échanges puisque des éclaircissements ont pu être apportés et de nombreuses idées ont pu émerger.

3- Organisation du temps scolaire-rentree 2024 suite à un courrier daté du 13 décembre 2023 de Monsieur l'inspecteur d'académie

A la rentrée scolaire 2024, l'organisation de la semaine scolaire (rythmes et horaires) de l'école élémentaire Charles Exbrayat doit être renouvelée. Le conseil d'école a procédé à un nouvel examen. A l'unanimité, l'organisation du temps scolaire a été reconduite à 4 jours avec les horaires suivants : 8h20-30 /11h45 et 13h35-13h45 /16h30.

La décision du conseil municipal devra viser la décision votée par le conseil d'école.
La mairie devra compléter un formulaire en ligne avant le 5 avril 2024. Une copie de la délibération du conseil municipal devra obligatoirement être transmise.
La reconduite de l'organisation du temps scolaire sera actée pour trois ans.

Suite à un questionnement des parents d'élèves sur l'horaire de sortie concomitant des écoles maternelle et élémentaire, Mme Fanget a eu un temps de concertation avec M. Baudot, directeur de l'école maternelle. L'équipe enseignante de l'école élémentaire veillera à faire ranger et à préparer la sortie des élèves à 11h40 de façon à être au portail à 11h45. Une tolérance, en cas de retard, sera accordée au portail de l'école maternelle pour les parents ou personnes qui doivent aller chercher des enfants dans les deux écoles.
A la rentrée, en accord avec M. Baudot, l'école maternelle décalera l'heure de sortie à 11h50, ce qui assurera plus de confort en termes de timing aux parents ou aux personnes qui doivent aller chercher des enfants dans les deux écoles.

[4- Nouveau règlement départemental des écoles maternelles et élémentaires publiques de la Loire](#) arrêté après avis du Conseil départemental de l'éducation nationale le 24 novembre 2023-courrier de l'inspecteur d'académie daté du 19 décembre 2023.

Un paragraphe a été ajouté dans le cadre de la politique de prévention et de lutte contre le harcèlement :

- l'inscription dans le code de l'éducation du droit des enfants à suivre une scolarité sans harcèlement ;
- le signalement de tout fait de harcèlement au procureur de la République ;
- l'existence de deux numéros à destination des victimes de harcèlement et de leurs familles (le 3018 : numéro vert pour signaler le harcèlement à l'école et le numéro académique 0800 409 409).

Il est également précisé qu'en cas d'échec suite à la prise en charge d'une situation par l'équipe éducative (niveau 1) puis par l'équipe départementale d'intervention (niveau 2) « lorsque, par son comportement intentionnel et répété, l'enfant auteur de harcèlement fait peser une menace grave sur la sécurité et la santé des autres élèves, le directeur académique des services de l'éducation nationale, saisi par la directeur d'école, peut demander au maire de procéder à la radiation de cet élève de l'école et à son inscription dans une autre école de la commune ou dans une école du territoire de cet établissement. Durant cette procédure, le directeur peut, à titre conservatoire, suspendre l'accès de l'école à l'élève. »

Avant d'arriver à ce niveau 3, la directrice assure Monsieur le maire qu'il serait informé si les niveaux 1 et 2 étaient mis en œuvre.

Ecole

1- Sécurité : un exercice alerte attentat intrusion le 28 novembre 2023. La directrice avait sollicité l'intervention et la présence de deux gendarmes de la gendarmerie de Saint-Genest-Malifaux afin d'avoir un retour expert sur l'exercice et apporter les ajustements nécessaires si besoin. La pertinence d'un point de regroupement dans un seul lieu pour l'ensemble des élèves a été confirmée afin notamment de faciliter l'intervention des gendarmes qui ont demandé un plan de l'école pour faciliter toute intervention. Un rappel a été fait aux élèves : s'allonger au sol en position fœtus sans bouger et sans parler. Les gendarmes ont par ailleurs répondu à quelques interrogations des élèves.

Toutes les écoles ont été par ailleurs destinataires en décembre dernier d'un questionnaire concernant la sécurisation des écoles.

Mme Fanget donne la parole à M. Giraud pour faire le point sur les actions envisagées concernant la sécurisation de l'école.

Des devis ont d'ores et déjà été demandés :

- la porte d'entrée du périscolaire va être dotée de verre securit ;
- du film occultant avait été acheté mais pas posé car de mauvaise qualité ;
- la possible mise sous alarme de l'école (la direction des services départementaux de l'éducation nationale de la Loire avait alerté les directrices et directeurs d'école sur un recrudescence des cambriolages des écoles du département) ;
- le réhaussement des grillages et changements des portails (avec une possible ouverture automatique).

Il est par ailleurs demandé à ce que le portail d'accès au périscolaire soit systématiquement fermé après l'accueil périscolaire du matin.

2- Effectifs

L'inspecteur d'académie a adressé un courrier daté du 10 octobre 2023 à Monsieur le maire ayant pour objet la « fragilité des effectifs » de l'école élémentaire en vue de la rentrée 2024. L'inspecteur de l'Education nationale ainsi que la directrice ont été en copie de ce mail. La directrice a contacté Monsieur Béal, IEN, concernant ce courrier en donnant les éléments suivants :

- à la rentrée 2024, 14 élèves de grande section devraient être accueillis en cp, un effectif de 72 au total (74 élèves actuellement) ;
- à la rentrée 2025, 16 élèves de cp devraient être accueillis alors que 9 élèves de cm2 seulement quitteront l'école, ce qui porterait l'effectif total à 79 élèves.

M. l'inspecteur de l'Education nationale a parlé de « mailing automatique » dans ce cas précis et qu'il n'y avait pas de raison de s'inquiéter quant à une possible fermeture de classe.

3- Projet Notre Ecole Faisons-La Ensemble

Mme Fanget est la porteuse d'un projet dans le cadre Notre Ecole Faisons-La Ensemble, projet qu'elle a « pitché » devant une commission en visioconférence le 6 février dernier.

Un projet NEFLE vise à améliorer le bien-être et la réussite des élèves tout en réduisant les inégalités. Le projet porté et « pitché » s'intitule « Pour une intégration réussie des outils numériques dans les apprentissages fondamentaux, l'apprentissage des langues et le développement des compétences psychosociales (cognitives, émotionnelles et sociales) ». Il a été validé par la commission.

En quoi le projet présente une nouveauté ?

Les moyens demandés dans le cadre de ce projet sont le fruit d'échanges avec l'Enseignante Référente aux Usages du Numérique afin d'optimiser et de compléter la dotation numérique obtenue dans le cadre de l'appel à projets pour un socle numérique dans les écoles élémentaires du plan France Relance :

-pour la classe cm1-cm2 : 1 apple-tv qui relie les i-pads au vidéoprojecteur pour partager et mutualiser/ prise en compte de l'erreur comme levier pour les apprentissages ; 1 i-pad pour le pilotage des activités : lancement et suivi des activités / ajustements des parcours des élèves) ;

-pour l'ensemble des élèves de l'école : application élève Howly Owly pour une immersion quotidienne des élèves en anglais (l'application enseignant est incluse).

1^{er} axe de travail : la réussite de tous les élèves

Objectif 1 : les savoirs fondamentaux

- Les outils numériques : un levier pour travailler les fondamentaux (gestion de l'hétérogénéité des élèves et diversifier les parcours d'apprentissage des élèves avec les i-pads)
-

Objectif 2 : l'apprentissage des langues

- L'apport du numérique dans l'apprentissage des langues : application Howly Owly et demande du label Euroscol, un levier de reconnaissance et valorisation de l'ouverture internationale (partenariats à distance etwinning)

2^{ème} axe de travail : le bien être

Objectif : développer les compétences psychosociales dans le cadre du programme TEAL Tous Épanouis à l'École pour développer les compétences psychosociales et prévenir le harcèlement scolaire

Quel essaimage est envisagé ?

L'essaimage de ce projet est envisagé grâce à la communication et la valorisation des projets collaboratifs (Maths European Challenge, kit etwinning autour du « well being ») et de l'Enseignement d'une Matière Intégrée à une Langue Etrangère via le site de circonscription, le blog de l'école et peut-être via des actions de formation.

Quelle plus value de ce projet sur le long terme ?

Ce projet se veut porteur d'une transformation des pratiques à travers l'utilisation des outils numériques : coopération entre élèves, entraide, partage, questionner le statut de l'erreur dans les apprentissages (retour réflexif sur erreur), aménagement des parcours d'apprentissage des élèves (différenciation).

4-Assistant de langue : la directrice a déposé une demande de poste d'assistant de langue sur la plateforme ADELE pour l'année scolaire prochaine (la co animation des séances d'anglais assistant(e)/enseignant(e) crée une dynamique dans la conduite des séances et constitue une plus value linguistique et culturelle pour les élèves dans l'apprentissage de la langue anglaise).

Demande du label Euroscol : un levier de reconnaissance et valorisation de l'ouverture internationale

Le label « Euroscol » permet de reconnaître la mobilisation des écoles et des établissements scolaires à s'inscrire dans une dynamique européenne, par le portage et la participation à des projets et par la construction de parcours européens. Ce label Euroscol est délivré par le recteur sur la base d'un cahier des charges académiques. Il a pour objectif de rendre visible les actions menées en faveur des élèves, des personnels, des familles et des partenaires de l'Ecole. Ce label Euroscol a pour vocation de valoriser les projets éducatifs des écoles et des établissements scolaires dans le cadre des grands principes de la République : la création à terme d'un Espace européen de l'éducation d'une part, et le développement de valeurs citoyennes et solidaires d'autre part.

Le cahier des charges prend en compte les éléments suivants : stratégie, pilotage, évaluation/ communication, valorisation / partenariats / développement de compétences linguistiques / mobilités des personnels éducatifs / actions pédagogiques et interculturelles européennes / mobilités d'élèves

Communication et valorisation : Mme Fanget a travaillé en collaboration avec Mme Wang-Chang, Enseignante Référente aux Usages du numériques, d'une part pour « faire un toilettage du blog » de l'école et d'autre part, pour proposer une présentation interactive et une vidéo de la classe cm1-cm2 dans laquelle est mis en œuvre un dispositif immersif EMILE (Enseignement d'une Matière Intégré à une Langue Etrangère). M. Courbon, le correspondant du journal La Tribune Le Progrès a par ailleurs fait un article explicitant la démarche vers l'obtention du label Euroscol. Ce dernier est délivré suite à un entretien avec un jury académique.

Développement de compétences linguistiques : l'école prend en compte la dimension européenne dans ses enseignements en intégrant contenu et langue : certification DNL anglais-classe EMILE pour l'enseignement de l'anglais et l'enseignement en anglais en cm1-cm2

Partenariats : l'école noue et entretient des partenariats actifs en Europe

e Twinning est une action européenne qui offre aux enseignants des 46 pays participants la possibilité d'entrer en contact afin de mener des projets d'échanges à distance avec leurs élèves à l'aide des outils numériques. Mme Fanget a déposé une idée de projet sur la plateforme etwinning : European Mathematics Challenge (une approche pluridisciplinaire, au croisement des mathématiques, des langues vivantes, de la culture numérique qui s'appuie sur des situations réelles de communication).

A venir...création par les élèves de cm1-cm2 d'un kit etwinning : « getting mindfully well » en lien avec le programme Tous Epanouis A l'école pour développer les compétences psychosociales et prévenir le harcèlement scolaire. La thématique européenne de l'année est le « well being ».

5- Projet cm1-cm2 : programme TEAL Tous Épanouis à l'École pour développer les compétences psychosociales et prévenir le harcèlement scolaire

Il s'agit d'une recherche collaborative qui associe chercheurs et enseignants. Vingt classes de cm1-cm2 dans l'académie de Lyon ont été choisies pour faire partie du premier groupe expérimental, parmi lesquelles la classe cm1-cm2 de l'école élémentaire Charles Exbrayat.

Au cours des 10 séances menées par Mme Fanget (qui a participé à deux jours de formation) seront développées :

- des compétences sociales (développer les liens sociaux, développer des attitudes et comportements prosociaux, une communication efficace, une capacité d'écoute empathique, une capacité d'assertivité et de refus, résoudre des conflits de manière constructive ;
- des compétences cognitives (capacité d'autoévaluation positive, capacité d'attention à soi, savoir demander de l'aide, résoudre des problèmes de façon créative) ;
- des compétences émotionnelles : identifier ses émotions.

Floriane Boyer qui coordonne la recherche viendra proposer aux élèves de la classe, avant et après l'expérimentation une tâche collaborative et s'entretiendra avec certains d'entre eux.

6- Permis piéton CE2 le lundi 25 mars :une séance animé par Prévention Maïf

Permis internet CM1-CM2 : 1ère séance le mardi 26 mars après-midi avec l'Adjudante Julie Molançon (gendarmerie de Saint-Genest-Malifaux

7- Projet vélo : 5 parents ont passé et réussi l'agrément vélo le 7 novembre 2023

(mesdames Servanton et Miribel ainsi que messieurs Beauchamp, Miribel et Liogier)

Pour rappel, les sorties de fin d'année auront lieu les jours suivants :

- cp-ce1 : le mardi 21 mai ;
- ce2 : le lundi 17 juin ;
- cm1-cm2 : le vendredi 14 juin.

Pour information, messieurs Bastien Denisse et Claude Desgoutte vont passer l'agrément fin mars.

Le taux d'encadrement est le suivant : un adulte agréé pour 6 élèves (Guillaume Rousset ainsi que les enseignantes sont agréés) :

- 3 adultes agréés pour le mardi 21 mai ; (Mme Servanton, M. Beauchamp, M. Miribel)
- 2 adultes agréés pour le lundi 17 juin ; (Mme Servanton, Mme Miribel, M. Liogier)
- 3 adultes agréés pour le vendredi 14 juin ; (il manque, à ce jour, 3 adultes agréés)

Mme Fanget rappelle les dates du cycle vélo pour les 12 séances ce2 / cm1-cm2.

- jeudi 28 mars
- jeudi 4 et 11 avril
- jeudi 2, 15, 23 et 30 mai
- jeudi 6, 13, 20 et 27 juin
- jeudi 4 juillet

8- Projet couture

Le projet arrive à son terme le jeudi 21 mars. Il a été mené conjointement par Béatrice Fréring-Mainsel et Stéphanie Chirouze.

La directrice remercie chaleureusement, au nom de toute l'équipe, toutes les personnes, nombreuses, issues du café couture ou pas, qui sont venues sur leur temps personnel aider et contribuer au bon déroulement des ateliers.

Ce projet transdisciplinaire aura été très enrichissant et aura permis de développer de nombreuses compétences (qui ont été notées dans le Livret Scolaire Unique 1^{er} semestre de l'ensemble des élèves de l'école) parmi lesquelles la coopération intergénérationnelle, l'apprentissage du partage, de l'entraide, de l'échange et de la coopération, la connaissance des textiles, du monde la couture, des grands couturiers, de l'histoire et de la géographie du tissu, la résolution de problèmes mathématiques (dessin et traçage d'un patron de façon à optimiser le tissu), le développement de la créativité, de la motricité fine, de la dextérité, la stimulation de la créativité, la sensibilisation à l'upcycling en lien avec l'éducation au développement durable (un des projets de circonscription)...

9- Quelques rappels ...

- Dans le cadre de cette année olympique et paralympique, l'ensemble des élèves de l'école va participer, le mardi 19 mars à une journée de sensibilisation au handisport : au programme, découverte et pratique de plusieurs handisports.
- Spectacle les 3 chardons pour les cp le jeudi 28 mars après-midi avec les élèves de l'école maternelle afin d'amorcer également la liaison GS-CP
- Cycle natation classes cp-ce2 / ce1-ce2
les mardis suivants (une 1^{ère} séance de 14h00 à 14h45 pour les cp-ce2 et une seconde séance de 14h45 à 15h30 pour les ce1-ce2) : 30 avril / 7, 14, 21 et 28 mai / 4 et 11 juin

10- Tri et recyclage des piles : l'école a participé à ce concours proposé par SITCOM Velay Pilat pour développer des gestes éco citoyens et réduire ensemble notre impact sur l'environnement (en lien avec l'éducation au développement durable).

Il s'agit d'un concours : les piles réceptionnées vont être très prochainement pesées...avec une petite récompense pour tous !

11- Projet de chant choral : ce projet mené par Sébastien Fayard sera finalisé le vendredi 31 mai à 18h00 dans la cour de l'école...le concert « champêtre » sera suivi d'un moment de convivialité avec les familles autour d'un repas partagé.

12- Kermesse : la date a été conjointement fixée par l'APE et l'OGEC le vendredi 28 juin.

13- Photo scolaire : elle aura lieu le mardi 12 mars matin avec Annelie Boivin. Les photos de classe, portraits, multiformats, porte clés, mugs... seront proposés à la vente. Les tarifs et modalités pour commander seront prochainement transmises aux familles.

14-Réflexion sur les modalités de récupération des vêtements/objets oubliés par les élèves à l'école

L'idée de faire une photographie de tous les vêtements et/ou objets égarés la dernière semaine avant chaque vacance a été retenue : cela laisse plusieurs jours aux parents pour venir chercher des vêtements et/ou objets appartenant à leur(s) enfant(s).

15- Remerciements : APE / mairie

La directrice remercie chaleureusement l'association des parents d'élèves pour le financement conséquent des projets et également la mairie pour la subvention accordée aux projets et aussi pour les échanges cordiaux et fructueux. Monsieur le maire remercie la directrice ainsi que l'équipe enseignante pour la richesse et la diversité des projets proposés aux élèves. Les parents d'élèves adressent, à leur tour, tous leurs remerciements à la directrice et son équipe.

16-Chantier participatif en lien avec l'écocitoyenneté

M. Giraud présente le chantier participatif auquel seront conviés les élèves de ce2-cm1-cm2 le mercredi 3 avril après-midi. Au printemps 2023, une plantation d'arbres a été réalisée par les élèves de l'école Charles Exbrayat sur le site de la Tourbière des Vernels. Dans le cadre du suivi des jeunes plantations, une opération de pose de laine de moutons sur les arbres est proposée le mercredi 3 avril après-midi. M. Giraud explique que la laine de moutons sert de répulsif et évite le broutage des jeunes arbres par les chevreuils. Au vu du succès de l'année dernière, la municipalité de Planfoy sollicite de nouveau, toujours sur la base du volontariat, les enfants de CE2, CM1 et CM2 pour ce chantier participatif. Pauline Delforge, responsable du pôle biodiversité au Parc du Pilat, Jérôme Charra, technicien ONF ainsi que Noël Giraud adjoint en charge des travaux encadreront les enfants. Des parents sont sollicités pour le covoiturage et l'accompagnement. Un goûter réconfortant sera offert à l'ensemble des participants au retour à Planfoy.

La séance est levée à 20h12.